

la fin mais aussi au milieu de la ligne. Au commencement du siècle, l'orthographe est encore assez bonne, mais à la fin elle est mauvaise. — Au VIII^e siècle nous voyons les hastes inférieures et supérieures ornées de plus en plus; le jambage du milieu de l'm repose souvent sur une petite ligne de fuite. Le trait oblique de l'N majuscule prend assez bas, à gauche. Le trait vertical du f finit quelquefois tout droit, en bas c'est-à-dire sans courbe. m et n sont abrégés non seulement à la fin mais aussi au milieu de la ligne. Les cahiers sont numérotés

d'ordinaire en bas, au milieu de la dernière page. Les copistes montrent peu de connaissance de la grammaire; ils confondent ø et I, l et o, pas cependant dans tous les manuscrits. (Voir E. Chatelain, *Uncialis scriptura codicum latinorum novis exemplis illustrata*. Pars altera. Paris 1902.)
On trouvera des reproductions de manuscrits en demi-onciale en particulier dans l'ouvrage cité plus haut de E. Chatelain et dans les *Exempla codicum latinorum litteris manusculis scriptorum* de Zangemeister et Wattenbach.

B. Écritures nationales.

1. Les anciennes écritures italiennes :

- L'ancienne cursive italienne;
- l'écriture curiale;
- l'ancienne écriture italienne de manuscrits;
- l'écriture lombarde.

Après la chute de l'Empire romain, on continua dans tous les pays d'Occident, à se servir des écritures romaines : de la capitale, de l'onciale et de la demi-onciale pour les manuscrits, de la cursive dans le commerce ordinaire de la vie, de la demi-cursive pour les manuscrits plus ordinaires. La capitale, l'onciale et la demi-onciale (les écritures des calligraphes) conservèrent leurs anciennes formes, mais la cursive subit bientôt de graves changements et prit selon les pays des formes différentes (tout comme la langue latine dans les pays romans). Ainsi l'on vit se développer en Italie la cursive italienne, la curiale, l'écriture italienne de manuscrits et l'écriture des duchés longobards de l'Italie méridionale; en France l'écriture mérovingienne et en Espagne l'écriture visigothique. L'écriture insulaire (irlandaise et anglo-saxonne) fait exception à cette évolution; elle ne procède pas de la cursive, mais de la demi-onciale. Toutes ces écritures sont des écritures minuscules, comme la cursive dont elles sont issues; de même l'écriture insulaire est essentiellement une écriture minuscule (comme la demi-onciale), encore que souvent elle renferme quelques lettres majuscules.

On donne à ces écritures du haut moyen âge le nom générique d'écritures nationales; on donne pourtant aujourd'hui un autre sens qu'autrefois à ce nom : on sait, en effet, aujourd'hui que ces écritures nationales ne sont pas des produits spontanés, comme on le supposait jadis, mais que toutes sont issues de l'écriture romaine; cependant il est évident que chaque nation, dans le cours des siècles, a donné à l'écriture un caractère spécial.

Mabilion distinguait cinq écritures nationales différentes : la *Romana, Gallica* (ancienne espagnole), *Saxonia* (anglo-saxonne), *Lombardica, Franco-gallica seu*

1. Anciennes écritures italiennes.

Après l'époque romaine, l'on vit surgir en Italie plusieurs genres d'écritures, tous issus de la nouvelle cursive romaine. On en peut distinguer quatre principaux :

a) Ancienne cursive italienne.

Pl. 39.

Cette écriture est généralement appelée lombarde, parce qu'on la croyait inventée par les Lombards. En réalité, elle n'est autre chose que la nouvelle cursive romaine continuée. Elle ne se trouve pas seulement dans les documents du royaume lombard (568—774), mais aussi dans les documents des provinces italiennes, qui n'étaient pas sous la domination lombarde, et après la chute du royaume lombard elle demeura longtemps encore l'écriture commune en l'Italie. Nous la connaissons surtout par les actes notariés. C'est dans les duchés lombards de Bénévent, Capoue, Salerne et en d'autres provinces du sud de l'Italie qu'elle se maintint le plus longtemps. Lorsque les Normands se furent emparés de ces duchés (1062 et 1077), la minuscule carolingienne y fut introduite, mais les notaires continuèrent à se servir pour leurs actes de l'ancienne cursive. Finalement l'empereur Frédéric II

2. L'écriture mérovingienne.

3. L'écriture visigothique.

4. L'écriture insulaire (irlandaise et anglo-saxonne).

Merovingica; et il croyait, que chacune de ces écritures avait été inventée par ces peuples. Scipione Maffei de Vérone (1675—1755) protesta contre cette assertion et soutint, au contraire, qu'il n'y avait pas d'écritures nationales, mais que ces écritures n'étaient que des variations des trois genres de l'écriture romaine : de la majuscule, de la minuscule, de la cursive. Les Bénédictins, Toussaint et Tassin, tout en reconnaissant, que au fond l'idée de Maffei était juste, soutenaient pourtant que l'on pouvait tout de même parler d'écritures nationales, car encore que ces écritures aient la même origine romaine, les formes en sont pourtant fort différentes : « Le quatrième système, que nous substituons aux précédents, fait descendre de la seule romaine toutes les écritures, qui depuis quinze cents ans eurent cours en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Italie. Les Goths, Visigoths, Francs, Saxons, Lombards, loin d'apporter, ou plutôt d'introduire une écriture qui leur fût propre, adoptèrent celle des peuples vaincus Mais l'ignorance, la décadence des arts, et le mauvais goût, qu'entraînèrent après elles ces nations indisciplinées, firent dégénérer les écritures, comme tous les arts. Bientôt chaque royaume se distingua par une écriture différente de celle de ses voisins Par l'exposé de ce dernier système, l'on voit que nous sommes d'accord avec M. le marquis Maffei sur plusieurs points essentiels Mais sur bien des conséquences, qu'il tire des principes qui nous sont communs, nous ne nous croyons pas obligés d'entrer dans ses vues Quand par exemple, il s'efforce d'abolir toutes les dénominations d'écriture : mérovingienne, lombarde, gothique ou visigothique, saxonne, caroline et gallicane, comme si c'étaient des termes, qui ne fussent lous qu'à induire en erreur, nous réclamerons toujours contre une prétention si singulière. Pourvu qu'on ne nie pas que toutes ces écritures viennent de la romaine, ces dénominations sont très utiles pour déterminer les divers genres et espèces d'écritures, dont on veut parler. Ce serait tout confondre que d'appeler seulement romaines toutes les sortes de cursives, que nous voyons dans les mss. et les diplômes. A la faveur de ces dénominations, et des notions qu'elles renferment, jointes aux exceptions, qu'apporte nécessairement la succession des siècles, on peut encore fixer à peu près l'âge des mss. et encore plus sûrement le texte : (Nouveau traité, III, 8—11.)

Sur cette controverse et sur les travaux de ces grands paléographes — Mabilion, Maffei, Toussaint et Tassin — on pourra consulter la notice intéressante de L. Traube, *Verlesungen und Abhandlungen*, I, p. 24—56.

- L'ancienne cursive italienne;
- l'écriture curiale;
- l'ancienne écriture italienne de manuscrits;
- l'écriture lombarde.

l'interdit en 1220 et de nouveau en 1231. Malgré cette défense, on la rencontre encore dans les actes notariés du sud de l'Italie, vers la fin du XIV^e siècle (voir N. Barone, *Contributo allo studio della tachigrafia curialesca napolitana*, p. 6], dans les *Memorie della R. Accademia di Archeologia* etc., Naples 1908).

L'ancienne cursive italienne a en général le même caractère que la nouvelle cursive romaine : les traits en sont très courants, les ligatures nombreuses, les hastes inférieures et supérieures très développées, cependant elle est d'ordinaire plus petite, plus irrégulière et plus entrelacée. Il va sans dire qu'elle varie beaucoup dans les différentes provinces.

On ne connaît dans l'original aucun document royal lombard. Le seul, qui autrefois passait pour original, le «præceptum» d'Aistulf de l'année 755, à Bergame, est selon toute probabilité une copie de la même époque (pl. 39).

La première ordonnance de Frédéric II, contre l'ancienne écriture des notaires, de l'année 1220 est perdue; la seconde, de l'année 1231, est ainsi conçue: